

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s tous,

Ici réunis autour de notre île,
Autour de l'association Berder ensemble

La décision du tribunal administratif de Rennes en date du 26 septembre 2022, qui condamne le groupe Giboire pour avoir violé la loi relative à l'utilisation du domaine maritime, sanctionne la part si belle faite aux « *droits de propriétés* », injustifiables aux dépens de l'intérêt général.

La démocratie ne peut être réduite à la promotion des droits de propriété. Pourquoi ?

Tout simplement parce que si notre système juridique doit mettre un point d'honneur à respecter les droits et libertés, il ne doit pas pour autant les laisser confisquer par les oligarchies financières.

L'addition d'une multitude de « *Je suis chez moi et je fais ce que je veux !* » ne dessinera jamais les contours du Bien commun.

Une société sans valeurs ni disciplines collectives (en l'espèce, le simple respect de la loi), une société reposant sur la seule volonté de l'individu, retournerait tôt ou tard à l'état de nature

Pour remonter cette pente, il convient de rétablir la primauté de l'intérêt général, qui permet de revenir aux fondamentaux de la République. Le « *Bien commun* » était une préoccupation essentielle des hommes de 1789

La raison doit non seulement éclairer le citoyen, mais également guider le représentant. Il doit se préoccuper des effets indirects, différés, collatéraux ou pervers des mesures prises. Il ne se contente pas de bonnes intentions ; il ne confond pas action et communication.

C'est vrai que la politique doit prendre en charge des problèmes ardues posés par la gestion de la société contemporaine, qu'il s'agisse de ses dimensions classiques (formation, santé, sécurité...) ou de préoccupations plus actuelles telles que l'environnement, le développement durable, l'aménagement du territoire et la lutte contre l'exclusion sociale.

C'est le sens du combat mené par notre association contre le projet absurde et pharaonique d'hôtel à Berder : préserver pour tous cette île emblématique du Morbihan.

L'affaire de l'Île Berder est du comportement de nouveaux riches et bourgeois qui se sentent des affinités avec les noblesses qu'elles ont évincées. Ne se sentant plus d'obligations à l'égard de la société, ils sont allés jusqu'à organiser une sorte de sécession.

Ils sont heureux de payer pour des écoles privées dans leurs quartiers résidentiels, pour des cliniques privées, tout en parvenant, de façon remarquable, à se décharger de contribuer à l'édification du Bien commun : « *Je suis chez moi et je fais ce que je veux !* ».

Nous sommes ici en présence d'une véritable sécession physique et symbolique potentiellement dévastatrice. Les îles deviennent un havre de paix idéal ; on est au moins sûr de ne pas croiser de pauvres, ni d'être confronté à la petite délinquance... Un paradis pour esthètes raffinés.

Face à ces comportements obscènes, la résistance s'est organisée. Naturellement.

N'oublions pas que la démocratie est donc le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple (principe de souveraineté), sans qu'il y ait de distinctions dues à la naissance, la richesse, la compétence... (principe d'égalité). C'est justement par ce que l'État moderne repose sur la théorie de la volonté générale et l'idée qu'il est possible d'atteindre rationnellement le bien commun qu'il se doit d'être exemplaire. N'oublions jamais qu'il tire sa légitimité, et donc son titre à gouverner, de l'expression de la souveraineté populaire, témoignant ainsi qu'il agit pour le compte du peuple lorsque ses décisions reflètent l'intérêt général.

Deux éléments de réflexions sont essentiels pour bien comprendre ce qui se joue en ce moment, au cœur des démocraties libérales :

Premièrement, la modernité a pensé le monde selon une division entre « sphère privée » et « sphère publique ». D'un côté l'individu, de l'autre l'État, qu'il soit national ou mondial. La privatisation du monde et son étatisation sont les deux faces du même processus moderne : deux formes de déracinement, de coupure par rapport aux territoires et aux communautés. Ce faisant, ce qui est été oublié est le domaine des « communs » qui est un domaine intermédiaire.

La quasi-totalité des problèmes contemporains et le malaise anthropologique actuel qui ronge nos démocraties viennent précisément de là.

Deuxième précision : on parle presque toujours du « bien commun » au singulier. C'est incompréhensible. Il n'y a de biens communs que là où il y a des communautés. Or ces communautés sont toujours multiples. Un bien commun est toujours territorialisé, localisé : c'est un milieu naturel à préserver, des intérêts stratégiques à sauvegarder, etc. Une fois que l'on a dit cela, les problèmes sont loin d'être réglés, mais il me semble qu'on a là un diagnostic de départ intéressant sur lequel construire une alternative.

Merci de votre écoute, de votre indulgence.

Vive Berder, et que Berder vive !